

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	SUEZ RR IWS SOLUTIONS
Adresse de l'établissement	1 route de la Centrale 69700 GIVORS
Activité de l'établissement :	<p>Le site SUEZ RR IWS SOLUTIONS de Givors est une installation de transit, regroupement ou tri et de traitement de déchets dangereux et non dangereux. Les activités comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une installation de transit, • Un atelier de pré-traitement (mélange par broyage) et regroupement de déchets dangereux solides et pâteux, • Un atelier de tri, transit et regroupement de déchets chimiques reçus en petites quantités (produits chimiques de laboratoire, échantillons, produits pharmaceutiques, déchets dangereux des ménages...), • Un atelier de traitement physicochimique de déchets minéraux, • Une unité de regroupement et de pré-traitement de liquides organiques (mélange, neutralisation).
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	<p>Les installations ne peuvent pas générer des scénarios dont les conséquences pourraient concerner des états frontaliers.</p> <p>Le scénario majeur de l'établissement de Givors est un scénario de fuite d'un déchet toxique lors d'un transfert du bâtiment de stockage vers l'atelier de traitement. Le périmètre à risque est de 175 mètres.</p>
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Les produits stockés sur le site présentent des risques pouvant conduire à des phénomènes dangereux classiquement identifiés sur des sites industriels de nature comparable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incendie / explosion : feu de solides / liquides inflammables ou combustibles ; - Risque toxique : fumée d'incendie, épandage de liquides toxiques par inhalation ou émettant des gaz toxiques au contact de l'eau, <p>Les caractéristiques de danger des principaux produits concernés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liquides et solides toxiques, produits qui au contact de l'eau dégagent des gaz toxiques : les phénomènes dangereux sont les effets toxiques. Une dispersion d'une substance toxique dans l'air peut engendrer une irritation, une intoxication ou une asphyxie. Les conséquences dépendent de la toxicité de la substance et du temps d'exposition. • Liquides inflammables et solides combustibles : les phénomènes dangereux sont l'incendie, l'explosion et les fumées d'incendie toxiques. Les effets thermiques liés au rayonnement de chaleur émis par la combustion provoquent des lésions par brûlure. Les effets de surpression provoquée par une explosion peuvent entraîner des lésions sur les organes (tympans, poumons...) ou des effets indirects sur l'Homme (par l'effondrement de structures bâties ou bris de vitre).
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	<p>Les principaux types de scénarios sont les suivants :</p> <p>Scénario incendie – Incendie suite à l'épandage d'un liquide inflammable après la perte de confinement puis inflammation du produit.</p> <p>Les moyens de maîtrise spécifiques en prévention sont les suivants : délivrance de permis de feu, interdiction de fumer sur les unités, détection incendie et protection automatique incendie, matériel ATEX en zones à risques.</p> <p>Scénario toxique – Epandage d'un liquide toxique par inhalation suite à la rupture d'un fût par un engin de manutention. Création d'une nappe.</p> <p>Les moyens de maîtrise en prévention sont les suivants : procédure spécifique dédiée à la programmation et à la livraison, déchargement et stockage en bâtiment fermé limitant les flux de vapeurs, transfert en caisse rétentive fermée réduisant la surface de nappe et le débit d'évaporation.</p> <p>Outre les mesures spécifiques de maîtrise des principaux dangers, l'établissement dispose de mesures générales de prévention et de protection :</p>

- Formation du personnel
- Analyse des risques
- Analyse préalable de l'ensemble des déchets entrants
- Limitation des stocks
- Protection des équipements contre les surpressions
- Système de détection incendie
- Cuvettes de rétention et bassin de confinement

L'ensemble de l'installation est clôturé et les accès au site sont contrôlés. Le site est surveillé 24h/24 et exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations et à la gestion des situations d'urgence.

Le site dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité conforme à la réglementation et aux exigences du Groupe.

Il dispose de procédures et de modes opératoires visant à exploiter les installations en sûreté. Ils sont régulièrement testés.

En cas d'événement grave, le site dispose d'un Plan d'Opérations Interne (POI) et d'un plan ORSEC PPI.

Des exercices sont régulièrement organisés avec les services de secours.

En cas de survenue d'un accident, des mesures sont prévues afin d'y faire face et d'en limiter autant que possible la durée et les conséquences, en particulier en dehors des limites du site.

En cas de déclenchement du POI, les services de la Préfecture sont immédiatement informés et les services de secours sont mobilisés afin de maîtriser le sinistre et d'en limiter les effets.

Moyens de secours humains

- équipiers de première et seconde intervention,
- secouristes du travail,
- astreinte technique site et astreinte de crise site,
- gardiennage.

Moyens de secours matériels

- réserve d'eau incendie,
- système de protection incendie automatique,
- réserve d'émulseur,
- extincteurs et RIA,
- rétentions et bassin de confinement du site